



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 25 mars 2024

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 15 mars 2024

Nombre de membres du Conseil municipal : 59

Nombre de présents participant au vote : 47

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de procurations : 9

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Joël MEKHANTAR	Monsieur Emmanuel BICHOT
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Marie-Odile CHOLLET	Madame Céline RENAUD
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Jean-Paul DURAND	Madame Caroline
Madame Christine MARTIN	Monsieur Georges MEZUI	JACQUEMARD
Monsieur Pierre PRIBETICH	Madame Stéphanie VACHEROT	Monsieur Bruno DAVID
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Jean-François	Monsieur Stéphane CHEVALIER
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	COURGEY	Monsieur Laurent
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Bassir AMIRI	BOURGUIGNAT
Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Mélanie BALSON	Madame Claire VUILLEMIN
Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	Madame Catherine DU TERTRE	Monsieur Axel SIBERT
Monsieur Franck LEHENOFF	Madame Nora EL MESDADI	Monsieur Patrice CHATEAU
Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur David HAEGY	Madame Karine HUON-SAVINA
Monsieur Christophe BERTHIER	Madame Danielle JUBAN	Monsieur Fabien ROBERT
Madame Kildine BATAILLE	Madame Marie-Hélène	Monsieur Olivier MULLER
Madame Delphine BLAYA	JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Henri-Bénigne DE
Madame Lydie PFANDER-MENY	Monsieur Philippe LEMANCEAU	VREGILLE
	Madame Ludmila MONTEIRO	Madame Elizabeth REVEL
	Madame Laurence GERBET	Monsieur Philippe THIRION

Membres absents :

Monsieur Marien LOVICH	Madame Nadjou BELHADEF pouvoir à Monsieur Franck LEHENOFF
Madame Catherine HERVIEU	Monsieur Christophe AVENA pouvoir à Monsieur Christophe BERTHIER
Madame Stéphanie MODDE	Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Madame Lydie PFANDER-MENY
	Monsieur Jean-Philippe MOREL pouvoir à Monsieur Bassir AMIRI
	Madame Océane GODARD pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
	Monsieur Jean-Patrick MASSON pouvoir à Madame Claire TOMASELLI
	Monsieur Massar N'DIAYE pouvoir à Madame Sladana ZIVKOVIC
	Madame Françoise TENENBAUM pouvoir à Madame Christine MARTIN
	Monsieur Vincent TESTORI pouvoir à Monsieur François DESEILLE

OBJET : PREAMBULE

Procès-verbal du conseil municipal du 18 décembre 2023 - Approbation

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le procès-verbal de chaque séance, rédigé par le ou les secrétaires, est arrêté au commencement de la séance suivante, et signé par le Président et le ou les secrétaires.

Il convient donc d'approuver le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 18 décembre 2023.